

INFOS Hebdo

Par Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT-SERNIN

A retenir cette semaine.

Le nouveau pacte européen... Il est à 17 et concerne l'euro, les budgets et l'économie. Il s'agit d'une refondation qui, après signature d'un nouveau traité ouvert aux pays n'utilisant pas la monnaie unique, doit porter les pays signataires vers une plus grande intégration budgétaire. 10 heures d'intenses tractations pour ce 16^e sommet depuis le début de la crise fin 2009. Le Traité sera rédigé d'ici mars et ne devra pas obligatoirement faire l'objet d'un référendum dans les pays qui le signeront. Pour Nicolas SARKOZY, « *c'est un sommet qui fera date* ». « *Je pense qu'après de longues négociations, il s'agit d'un résultat très très important* » a dit Angela MERKEL.

Suite dans la rubrique « Europe ».

Le coin de l'AFE

Réunion du comité de suivi du vote par Internet le 16 décembre à Paris.

Ce comité doit permettre aux élus des Français de l'étranger de collaborer avec la Direction des Français de l'étranger au Ministère des Affaires étrangères, pour une mise en place efficace du vote par Internet pour les législatives en 2012.

Lors de cette prochaine réunion, les membres du comité se pencheront plus particulièrement sur les raisons, les conséquences et les risques du report du test du vote par internet. Ce test doit permettre de rôder le dispositif par lequel des électeurs français de l'étranger pourront voter pour leur député. Il devait se tenir initialement les 4 et 10 décembre 2011. Il serait finalement organisé le 29 janvier, « jusqu'au 4 février ». 16.000 volontaires se sont inscrites pour participer à ce test.

MONDE

Liban : 5 casques bleus français blessés, dont 1 grièvement dans l'explosion d'une bombe à Tyr, au passage de leur véhicule. Ils sont au Liban dans le cadre de la Finul (Force intérimaire des Nations unies). L'attentat est condamné par Alain JUPPE qui affirme que la France « *ne se laissera pas intimider. Nous ne tolérerons pas qu'il soit ainsi porté atteinte à la sécurité des personnels militaires déployés dans le cadre d'une opération de maintien de la paix des Nations unies. Nous appelons les autorités libanaises à tout mettre en œuvre pour que les responsables soient jugés* ».

« **Complètement coupé de la réalité, ou fou** ». C'est le porte-parole du département d'Etat américain, Mark TONER, qui commentait l'interview donnée par Bachar al-ASSAD à la télévision américaine ABC. Le président syrien y déclarait que la majorité des personnes ayant trouvé la mort étaient des partisans du régime et non l'inverse. Il a assuré « *ne pas tuer son peuple* ». La répression en Syrie contre le mouvement de contestation aurait déjà fait au moins 4.000 morts, selon l'ONU.

Promesse tenue. Les derniers GI's vont quitter l'Irak mercredi prochain. Barack OBAMA l'avait promis. Il sera avec son épouse à Fort Bragg pour s'adresser aux forces armées américaines et leurs familles. Il saluera la fin de la guerre en Irak. Au plus fort de la présence américaine, 150.000 soldats y étaient basés. L'ambassade américaine à Bagdad reste la plus importante au monde (en personnel), avec 16.000 employés.

Aqmi a revendiqué les enlèvements de 2 Français et de 3 Européens fin novembre au Mali. L'organisation n'aurait pas encore fait connaître ses revendications.

GORBATCHEV demande l'annulation des législatives. L'ancien président russe a demandé la tenue d'un nouveau scrutin, face à la contestation grandissante dans le pays. Il explique que « *ignorer l'opinion publique discrédite les autorités et déstabilise la situation* ».

Moshe KATSAV incarcéré. L'ancien président israélien va purger sa condamnation à 7 ans de prison pour viol. KATSAV, qui clame son innocence, a dénoncé une erreur judiciaire qui revient à « *l'enterrer vivant* ». L'ancien chef d'Etat, aujourd'hui âgé de 66 ans, a présidé Israël de 2000 à 2007. Il a été jugé coupable l'an dernier d'avoir violé à 2 reprises une assistante à la fin des années 1990, alors qu'il était ministre, et d'avoir agressé sexuellement 2 autres femmes qui travaillaient pour lui à la présidence..

L'Inde se referme. Aux investissements étrangers dans le secteur de la distribution alimentaire. C'est un revirement dû au tollé de la classe politique indienne, alors que l'ouverture d'une partie du marché avait été annoncée (avant le vote du Parlement).

EUROPE

Le veto de David CAMERON à l'Europe. Le Premier ministre britannique, qui avait déjà dit : « *Pas de transfert de souveraineté de Londres à Bruxelles, pas question de referendum sur un changement de traité...* », est arrivé au sommet en demandant des garanties sur l'avenir de la City de Londres. Il a aussi refusé le projet de taxe sur les transactions financières, avancé par Paris et Berlin, qui aurait menacé sa compétitivité. Après une réunion avec MERKEL et SARKOZY avant le dîner, il était apparu qu'une position commune ne pouvait pas être trouvée. « *J'ai dû poursuivre obstinément ce qui était de l'intérêt national britannique* » a-t-il déclaré. Pour la 1^{ère} fois, les Britanniques ont utilisé leur veto contre leurs alliés traditionnels français et allemands. Avec pour seuls alliés, les Hongrois. Une nouvelle ère d'isolement semble s'ouvrir en Europe pour le Royaume-Uni, un peu comme à l'époque de Margaret THATCHER...

Comment va fonctionner ce traité à 17 ? Le nouveau pacte repose notamment sur un contrôle plus strict des budgets nationaux, ainsi que sur une réforme limitée du futur mécanisme européen de stabilité, qui sera désormais épaulé par la BCE. Les pays dont les déficits seront supérieurs à 3% de leur PIB seront visés par des sanctions automatiques qui ne pourront être bloquées que par une majorité qualifiée de pays. Par ailleurs une « règle d'or » budgétaire permettant de maintenir ces déficits sous le seuil de 0,5% du PIB sur la durée du cycle économique devra être intégrée aux législations nationales, sous le contrôle de la Cour de justice européenne. Enfin, la date d'entrée en fonction du futur mécanisme européen de stabilité (MES) sera avancée à juillet 2012. Les membres de la zone euro ont décidé que la BCE deviendrait l'opérateur de ce mécanisme.

La Chine croit au « Père » euro. Elle est prête à recourir à « *divers moyens* » pour aider l'Union à surmonter la crise de la dette. Déclaration du ministre des Affaires étrangères, YANG Jiechi. « *Tous les pays du monde ont intérêt à ce que l'économie européenne reste stable et poursuive sa croissance* » a-t-il ajouté.

Crise de Noël... Cures d'austérité obligent, les décorations qui ornent les rues en cette période de l'année sont bien plus modestes que d'habitude. En particulier à Lisbonne, Athènes Madrid et Dublin. Chute libre dans les dépenses : 150.000 euros au lieu de 850.000 euros pour les illuminations à Lisbonne. 200.000 euros au lieu de 2 millions à Athènes. Dégringolade des dépenses aussi coté consommateurs, -7,8% au Portugal, -9,4% en Irlande et -25% en Grèce. En Allemagne, elles devraient en revanche grimper de près de 5%...

La règle autrichienne n'est pas en or... Le Parlement a voté sa loi sur « la règle d'or » budgétaire, mais le gouvernement n'a pas obtenu la majorité des 2/3 requise pour inscrire cette disposition dans la Constitution.

L'aide au développement supprimée pour 19 pays. Décision de la Commission européenne, qui veut réorienter ses fonds vers les pays les plus pauvres. Ces pays ne bénéficieront pas du nouveau budget pluriannuel (2014/2020) : Argentine, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Equateur, Kazakhstan, Iran, Malaisie, Maldives, Mexique, Panama, Pérou, Thaïlande, Venezuela Uruguay, ainsi que l'Inde et l'Indonésie. L'UE continuera toutefois de leur verser des fonds pour des coopérations thématiques ou régionales.

AFRIQUE, AMERIQUE, ASIE

KABILA reconduit ? L'opposition crie au hold up. L'annonce des résultats de l'élection présidentielle a encore été repoussée en République démocratique du Congo. Les tensions se durcissent, après plusieurs accusations de fraudes. Selon des résultats partiels et contestés depuis le début du décompte, le président sortant serait en tête avec plus de 49% et 2,6 millions de voix d'avance sur son opposant principal.

Egypte : un « conseil consultatif » va se pencher sur la préparation de la rédaction de la Constitution. Annonce de l'armée égyptienne. 30 membres, politiques ou intellectuels, qui vont discuter de la mise en place de l'instance qui sera chargée de rédiger. Les Frères musulmans dénonce la marginalisation du Parlement, toujours en cours d'élection, et refuse de participer à cette instance.

Mieux vaut grâce tardive que jamais. Mumia ABU-JAMAL, l'un des condamnés à mort les plus célèbres des Etats-Unis, ne sera pas exécuté. Annonce du procureur de Philadelphie. L'ancien militant des Black Panthers, condamné il y a 30 ans pour le meurtre d'un policier, restera derrière les barreaux pour le restant de ses jours.

Il voulait vendre le siège d'OBAMA... 14 ans de prison pour Rod BLAGOJEVICH, ancien gouverneur démocrate de l'Illinois, qui avait tenté de monnayer au plus offrant (en échange des postes haut placés ou très bien rémunérés pour lui-même et son épouse) le siège de sénateur laissé vacant par Barack OBAMA et pour lequel il lui revenait de désigner un successeur jusqu'à l'élection suivante. M. BLAGOJEVICH détient le record de la peine la plus lourde jamais infligée à un ex-gouverneur de l'Illinois.

POLITIQUE INTERIEURE

Et un... et deux... et ... trois ! François BAYROU a lancé, par une déclaration solennelle, sa 3^e campagne présidentielle, avec l'ambition « *d'administrer un choc salutaire à une France qui va mal* ». Le président du Mouvement Démocrate (MoDem) se veut un « *homme libre, porté par la lucidité et la volonté* ». Après sa percée de 2007 (18,57% au 1^{er} tour), le dirigeant centriste veut croire, à 60 ans, en ses chances en 2012 même si les intentions de vote pour lui sont faibles - entre 7% et 9%. Il rappelle que François MITTERRAND et Jacques CHIRAC ont réussi à la 3^e tentative.

BAYROU, une équipe ministérielle. C'est sans surprise la fidèle Marielle de SARNEZ, députée au Parlement européen, vice-présidente du MoDem, qui dirigera l'équipe de campagne de François BAYROU. On compte également un bon nombre d'anciens ministres, comme Jean ARTHUIS, Anne-Marie IDRAC, Alain LAMBERT, Dominique VERSINI, Bernard BOSSON. Mais aussi des parlementaires comme François ZOCCHETTO, président du groupe centriste au Sénat.

Je vous demande de vous arrêter. Des médias ont continué d'accorder trop de temps de parole au PS entre octobre et novembre. Le CSA en a déjà « *rappelé à l'ordre* », « *une ou deux* » chaînes.

Eric BESSON veut quitter la politique... Le ministre de l'industrie en a informé Jean-François COPE. Il avait renoncé à son investiture dans la circonscription des Français de l'étranger (Espagne, Portugal, Monaco et Andorre). Bien que conservant son mandat municipal, il veut travailler dans le privé. Il veut « *ouvrir une nouvelle page et passer à autre chose* ». Peut-être patron d'une équipe de Football. On parle de Nice... En tout cas, le ministre est très actif sur Twitter. Il envoie entre 20 et 44 tweets par jour aux 19.000 personnes qui le suivent.

Un ambassadeur du sport français à l'étranger... C'est la proposition de David DOUILLET, ministre des Sports, et de Pierre LELLOUCHE, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur. Il s'agit de valoriser l'expertise française en matière de grands événements sportifs. Dans cette optique, M. LELLOUCHE a annoncé la nomination d'ici quelques semaines d'un « *ambassadeur du sport* » chargé de coordonner la filière sportive.

Ségolène ROYAL se voit au perchoir. La candidate aux législatives en Charente-Maritime a confirmé son désir de briguer la présidence de l'Assemblée nationale. « *Ce poste m'intéresse, j'avais déjà postulé en 1997* ». Elle indique que « *François HOLLANDE et Martine AUBRY se sont engagés à me soutenir* ».

PARLEMENT

Assemblée nationale

Référendum d'initiative partagée. Les députés examineront les deux projets de loi, ordinaire et organique, le 20 décembre. Les textes, prévus par la révision constitutionnelle de 2008, permettent l'organisation d'un référendum à l'initiative d'1/5^e des parlementaires, soutenus par 1/10^e des électeurs inscrits sur les listes électorales.

Deux députés au Parlement européen. Jean ROATTA, député (UMP) des Bouches-du-Rhône, et l'ancien ministre, député de Paris (EELV) Yves COCHET, ont été élus pour siéger au Parlement européen.

Audiovisuel extérieur. Dur bilan de la mission d'information. L'examen a été reporté en raison du désaccord des rapporteurs. Ils divergent sur la fusion des rédactions entre France 24 et RFI. Christian KERT (UMP) et Didier MATHUS (PS) sont en revanche d'accord pour dresser un bilan sévère. Ils proposent de confier la tutelle de l'audiovisuel extérieure au seul ministère des affaires étrangères et suggèrent que France télévision devienne actionnaire de l'audiovisuel extérieur avec 49% de TV5. D'une façon générale, ils réclament plus de transparence...

Sénat

Droit de vote des étrangers non communautaires aux élections municipales.

La proposition de loi controversée a été adoptée par la majorité sénatoriale, à la suite d'un long débat. Le Premier ministre est même intervenu pour défendre la position du Gouvernement, en plus du ministre de l'Intérieur, Claude GUEANT. La proposition de loi, qui avait été adoptée en 1988 à l'Assemblée nationale, a été modifiée par la Commission des Lois du Sénat. Elle doit donc encore être votée conforme par les députés, ce qui n'arrivera pas sous cette législature.

Les principaux arguments? La gauche souhaite lever la distinction entre étrangers venant ou non d'UE pour les élections locales, soulignant l'impératif d'intégration à la citoyenneté. Ils souhaitent ainsi une « *citoyenneté de résidence* ». La droite rétorque que chaque résident qui remplit les conditions d'accession à la nationalité peut demander à devenir un électeur français pour toutes les élections.

Contrôle des armes. Adoption à l'unanimité d'une proposition de loi qui simplifie la classification des armes. Le texte instaure aussi un nouveau contrôle des armes en fonction de leur catégorie. Une commission mixte paritaire doit se réunir.

ECONOMIE & DEFENSE

Léger recul du déficit commercial de la France en octobre. 6,25 milliards d'euros, 6,57 un mois plus tôt. Le gouvernement table néanmoins sur un déficit record de 75 milliards en fin d'année.

Papa, à quoi ça servait les architectes ? A partir du 1^{er} janvier 2012, il sera possible de réaliser une extension d'une construction existante en zone urbaine sans permis de construire, jusqu'à 40m², au lieu de 20m² aujourd'hui. Cette mesure réglementaire fait partie de la réforme « *urbanisme de projet* », destinée à simplifier la vie des propriétaires.

Pénurie de logements en Ile-de-France. Elle touche particulièrement les ménages à revenus moyens, selon une étude du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), qui préconise la construction de 100.000 logements en 10 ans pour cette catégorie de population. Une partie de ces ménages serait éligible aux logements sociaux, déjà pris d'assaut par les plus démunis. Un grand nombre de ces actifs quitte donc la région.

L'emploi salarié stagne. A peine 3.600 postes créés au 3^e trimestre. Nombre inférieur de moitié aux estimations provisoires publiées le mois dernier.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Accord avec le Vietnam pour la création et le développement de l'université des sciences et des technologies de Hanoï - Accord avec le Vietnam relatif aux centres culturels.

Décrets. Modernisation du fonctionnement des instances de consultation sur Internet. / décret relatif à l'élection du Président de la République (voir ci-dessous, la rubrique « Français de l'étranger »).

FRANÇAIS DE L'ETRANGER & AFFAIRES ETRANGERES

Mouvements à l'Assemblée des Français de l'étranger. François CHAPPELLET, conseiller élu à Dakar, laisse son mandat à compter du 1^{er} janvier 2012. Il sera remplacé à l'AFE par Gérard SENAC.

« **Étudier en France après le baccalauréat** » : la brochure, accessible sur le site de l'AEFE, présente une information concrète et précise sur les différentes formations dans l'enseignement supérieur et les conditions de vie en France. Vous pouvez la télécharger en copiant l'adresse ci-après dans la barre de votre navigateur :

aefe.fr/sites/default/files/Etudier_en_France_apres_baccalaureat.pdf

Les inscriptions dans l'enseignement supérieur en France se feront en ligne, pour toutes les formations, du 20 janvier au 20 mars 2012, sur le site : <http://www.admission-postbac.fr/>

Il est possible de s'entraîner au dépôt de candidature sur :

<http://test.admission-postbac.fr/Postbac/authentication?idtest=3100000P>

Présentation des établissements d'enseignement supérieur en France sur le site de l'AEFE :

<http://www.aefe.fr/tous-publics/orientation/lenseignement-superieur-en-france/panorama-des-parcours>

Elections législatives – 2012 pour les Français de l'étranger. Cadre juridique : publication au Journal officiel d'un décret d'application (n°2011-1837).

Quoi de neuf ? Le décret traduit certaines des propositions de la Commission nationale de contrôle de la campagne, notamment sur son rôle lors de l'examen des documents déposés par les candidats. A noter que la composition de la commission est modifiée pour inclure un représentant du ministre des affaires étrangères. Enfin, la date de remise des modèles d'affiche et de déclaration des candidats à la commission est avancée de deux jours.

Les autres dispositions de l'article porte application au niveau réglementaire, des récentes évolutions législatives :

- **Vais-je voter en France ou à l'étranger ?** les Français résidant à l'étranger peuvent être inscrits à la fois sur une liste électorale en France et sur la liste électorale consulaire. Ils doivent alors choisir de voter soit en France, soit dans leur consulat pour l'élection présidentielle. Ce choix vaut automatiquement pour les élections législatives.

- **Qui a accès à la liste électorale ?** Les électeurs, candidats, élus, partis ou groupements politiques peuvent prendre communication et copie des listes électorales consulaires de leur circonscription.

- **les bureaux de vote à l'étranger...** Le décret en modifie la composition (disparition du délégué du candidat au bénéfice d'un « *représentant* » du candidat ; minimum de personnes présentes dans la salle de scrutin, pendant toute la durée de celui-ci, réduit à deux...)

SANTE & SOCIETE

Laïcité, 106 ans après. La 1^{ère} journée nationale de la laïcité a lieu ce vendredi. Instaurée après le vote d'une résolution du Parlement en juin dernier, elle sera marquée par la tenue de plusieurs débats.

Numerus clausus maximus. 8.000 étudiants seront admis l'été prochain en 2^e année de médecine à la suite du relèvement du numerus clausus.

La ville la plus chère du monde pour les salariés expatriés... C'est Tokyo. Conclusions d'une étude du consultant britannique ECA dans plus de 400 villes du monde, qui l'explique par la valeur du yen. 2^e : Oslo (1^{ère} européenne), suivie par : Genève, Zurich, Berne et Bâle. Paris est 20^e. Londres n'est pas dans les 50 premières...

Paris : 2 nouveaux arrêtés préfectoraux anti-mendicité ont été pris, près de 3 mois après celui qui concerne les Champs-Élysées. Plus de 300 contraventions y ont été dressées. Est maintenant visé le secteur des grands magasins. Le maire de Paris se dit scandalisé.

Fumer ? Huue... Le Forum anti-tabac, une association de lutte contre le tabagisme, a porté plainte contre Monika PIEL la présidente de la chaîne allemande ARD pour infraction au code du travail... La chaîne publique avait en effet laissé l'ancien chancelier SCHMIDT fumer lors d'un talk show. La plainte affirme que les salariés ont subi son tabagisme passif. L'ancien Chancelier social-démocrate (SPD) fume depuis sa jeunesse, 2 paquets de cigarettes par jour. Il a 92 ans... Il n'a pas lâché ses mauvaises habitudes et n'accepte de participer à des émissions télévisées que si on l'autorise à fumer sur le plateau. Il est également la seule personne à bénéficier du droit de fumer pendant les congrès du Parti social-démocrate.

Greenpeace en action : des militants ont pénétré dans deux installations nucléaires en France pour en démontrer la vulnérabilité. 9 d'entre eux ont été interpellés et remis en liberté sous contrôle judiciaire. EDF a qualifié les intrusions de « *stupides* », mais a fait savoir que la sécurité des sites serait renforcée, et que jamais la sûreté des installations n'avait été mise en cause.

CULTURE & NOUVELLES-TECHNOLOGIES

Odyssée de l'espace 2011. Découverte d'une exo-planète qui nous ressemble. Peut-être même une terre bis. En tout cas, elle se trouve dans la « *zone habitable* » d'une étoile semblable à notre soleil. C'est la mission Kepler de la NASA qui a permis cette découverte.

La Présidentielle autrement... (en chanson). Les chansons des présidentielles précédentes : <http://fr.news.yahoo.com/blogs/il-etait-une-fois-la-presidentielle/chansons-campagne-100332038.html>

Data.gouv.fr. C'est la plateforme qui sera le portail unique de consultation des données publiques des administrations. Elle a été lancée par la mission interministérielle Etalab.

CARNET – NOMINATIONS

Michel PINARD, ambassadeur en Bolivie.

Frédéric CLAVIER, ambassadeur au Ghana.

Alain LE ROY, ambassadeur à Rome (confirmé).

Christian MASSET, ambassadeur au Japon (confirmé).

Marc BARETY, directeur adjoint d'Afrique du Nord et Moyen-Orient au Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Philippe MEUNIER, directeur des biens publics mondiaux au Quai d'Orsay.

Delphine BORIONE, chargée de la terminologie et de la néologie du ministère des Affaires étrangères.

Gilles de ROBIEN, ancien ministre, ambassadeur chargé de la promotion de la cohésion sociale, délégué du gouvernement français au conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), briguera la direction générale de cette institution.

François LEBUR, chargé des fonctions de chef d'équipe sur le programme d'appui à la réforme de la justice en Côte d'Ivoire.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT-SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr